

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 AVRIL 2019**

Délibération
n° 2019.04.078

**Education à
l'environnement et au
développement
durable (EEDD) :
attribution de
subventions aux
Compagnons du
végétal et aux Jardins
d'Isis**

LE DIX AVRIL DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 avril 2019**

Secrétaire de séance : Françoise DELAGE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Jean-Claude COURARI, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Ont donné pouvoir :

André BONICHON à François NEBOUT, Laïd BOUAZZA à Anne-Sophie BIDOIRE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Monique CHIRON à Jean-Luc MARTIAL, Véronique DE MAILLARD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jacques DUBREUIL à Denis DOLIMONT, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Isabelle LAGRANGE à Philippe VERGNAUD, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Jean-Philippe POUSSET, Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN, Vincent YOU à François ELIE

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, Gilbert CAMPO, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Annette FEUILLADE-MASSON, Joël GUITTON, Dominique PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019**DELIBERATION
N° 2019.04.078**

TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Rapporteur : Monsieur REVEREAULT**EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE (EEDD) :
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX COMPAGNONS DU VEGETAL ET AUX JARDINS
D'ISIS**

Dans le cadre de sa politique environnementale, GrandAngoulême soutient depuis de nombreuses années les associations d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD). En 2017, avec l'élargissement du périmètre de l'agglomération, de nouvelles associations conduisent à repenser le territoire et à envisager de nouvelles perspectives dans la politique d'EEDD.

Ainsi la sensibilisation du jeune public d'ordinaire essentiellement scolaire peut aujourd'hui être envisagée dans le cadre d'activités extra scolaires le mercredi après-midi. L'offre existante axée principalement sur des disciplines sportives ou artistiques peut désormais se décliner également sur l'environnement et le développement durable à travers un club nature animé par les Jardins d'ISIS.

Celui-ci permet aux enfants de se « re-naturer » au contact de leur environnement et de se couper le temps d'un après-midi, des écrans de smartphones ou autres tablettes. Les ateliers du club permettent de comprendre les problématiques environnementales et de réfléchir sur les modalités d'action concrètes pour limiter l'impact et participer au développement harmonieux et équilibré de notre espace de vie.

C'est également l'objectif des Compagnons du Végétal qui, au travers de leur programme pédagogique « Doc de nature », souhaitent à la fois sensibiliser les jeunes aux enjeux des pollutions et de leurs conséquences sur la santé humaine et environnementale et favoriser la mise en place d'actions concrètes et pérennes pour atteindre ces objectifs.

Ces deux associations sollicitent GrandAngoulême via une demande de subvention annuelle définie dans le tableau ci-dessous :

Structure bénéficiaire	Projet 2019	Montant Total du Projet	Montant total de la subvention 2019
Les jardins d'ISIS	Conception, mise en œuvre et animations d'éducation à l'environnement dans le cadre d'un club nature pour le jeune public.	10 110 €	5 000 €
Les Compagnons du végétal	Animation du projet Doc de Nature	3 710 €	2 500 €
TOTAL		13 820 €	7 500 €

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis de la commission finances et responsabilités sociétales du 26 mars 2019,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement des subventions aux associations les Jardins d'Isis et les Compagnons du Végétal pour leurs actions d'éducation à l'environnement sur le territoire de GrandAngoulême pour l'année 2019 pour les montants suivants :

- Les Jardins d'Isis : 5 000 €
- Les Compagnons du végétal : 2 500 €.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 17 avril 2019	<u>Affiché le :</u> 17 avril 2019